Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203145-20260410-2026_24-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE LOUDEAC

COMMUNE DE
**SAINT-MAUDAN**

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/03/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L' an deux mille vingt-six, le 09 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie sous la présidence de Madame Maryline JAOUEN, LE MAIRE.

Étaient présents : Mme Maryline JAOUEN, MAIRE - M. Edmond LE BIHAN, Mme Isabelle KERGROHENN, M. Didier BOURGEOIS – ADJOINTS – Mme Delphine BELLEC, M. Patrick GUILLORY, Mme Évelyne ALLANIC, M. Daniel ANGER, Mme Véronique BUHAN, M. Manuel LERAY, Mme Angèle TILLEUL - CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Absents :

Secrétaire de séance : Didier BOURGEOIS

Délibération 2026*24

## VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

- **Vu** la Commission finances qui s'est réunie le jeudi 2 avril 2026,

**Le Conseil Municipal sur la proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**DÉCIDE** de voter les budgets primitifs 2026, comme suit, à savoir :

Budget Commune équilibré :

en section de fonctionnement à la somme de : 473 926.38 €
en section de d'investissement à la somme de : 300 488.97 €

Budget Lotissement Bellevue 7ème Tranche équilibré :

en section de fonctionnement à la somme de : 41 852.56 €
en section de d'investissement à la somme de : 74 183.38 €

Budget Lotissement Bellevue 8ème Tranche équilibré :

en section de fonctionnement à la somme de : 109 203.89 €
en section de d'investissement à la somme de : 125 981.94 €

Exécutoire compte tenu de sa publication et de son envoi en Préfecture le

Secrétaire de Séance
Didier BOURGEOIS

Le Maire
Maryline JAOUEN

MAIRIE DE ST-MAUDAN Côtes d'Armor

Pour copie certifiée conforme.